



Plan d'Épargne Retraite

☐ BULLETIN DE DEMANDE DE LIQUIDATION



CPCEA RETRAITE SUPPLÉMENTAIRE



Merci de nous retourner le document original (pas de photocopie), dûment complété (PDF inscriptible) ou au stylo noir.

Identification du titulaire

N° Sécurité sociale :

Code client Agrica :

☐ M^{me} ☐ M.

Nom d'usage : Nom de naissance :

Prénom :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Adresse :

Complément d'adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone domicile :

Téléphone portable :

Courriel :@.....

Situation familiale*

☐ Célibataire

☐ Marié(e)

Date de mariage :

☐ Pacsé(e)

Date de PACS :

☐ En concubinage**

Date de début de concubinage :

☐ Divorcé(e)

Date de divorce ou de séparation :

☐ Veuf/Veuve

Date de décès du conjoint :

* cocher la case correspondante

** Le concubin doit justifier d'au moins 2 ans de vie commune et être libre de tout lien de mariage ou de PACS. La condition de durée est considérée comme remplie lorsqu'au moins un enfant est né de l'union.

Information concernant votre conjoint, PACS ou concubin :

N° Sécurité sociale :

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Demande de liquidation

Je souhaite liquider mes droits acquis au titre du Plan d'Épargne Retraite CPCEA.

Date d'effet de la retraite de base :





Sortie exceptionnelle sous forme d'un capital

L'article A160-2 du Code des assurances prévoit la possibilité que les droits détenus sur un Plan d'Épargne Retraite soient versés sous forme de capital si le montant de la rente viagère annuelle non réversible est inférieur ou égal à 1 320 €.

À cet effet, **je déclare donner mon accord pour que vos services procèdent au versement de mes droits sous forme de capital si le montant de ma rente viagère annuelle est inférieur ou égal à 1 320 €.**

Dans le cas où vous souhaiteriez bénéficier de vos droits sous forme de rente viagère mensuelle, nous vous remercions de cocher la case suivante :

☐

Je souhaite que mes droits soient versés sous forme de rente si le montant de ma rente viagère mensuelle est inférieur ou égal à 110 € par mois.



Pièces justificatives à joindre

- Une pièce d'identité en cours de validité (carte nationale d'identité, passeport, accompagné d'un titre de séjour le cas échéant)
- Un relevé d'identité bancaire (RIB)
- Votre notification de régime de base attestant de la liquidation de vos droits au titre de la retraite de base
- Vos bulletins de salaire de l'année en cours
- Vos bulletins de salaire des mois de décembre des années N-2 et N-3
- Vos avis d'imposition – ou de non-imposition – des années N-2 et N-3
- Un justificatif de résidence fiscale à l'étranger (le cas échéant)
- Un justificatif d'adhérent CFE (le cas échéant)

Selon votre situation familiale :

- La pièce d'identité du conjoint/PACSE/concubin
- Un acte de mariage (pour le conjoint)
- Ou un certificat de Pacte civil de solidarité pour le PACSE
- Ou 2 ans de factures à la même adresse pour l'assuré et le concubin, avec la dernière facture datée de moins de 3 mois



Déclaration et information du titulaire

- Je déclare les réponses consignées ci-dessus complètes et conformes à la vérité et certifie n'avoir rien caché ou dissimulé qui puisse tromper l'Institution CPCEA Retraite Supplémentaire.
- Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative au traitement des données à caractère personnel figurant dans la Notice d'information qui m'a été remise préalablement à l'affiliation et reconnais le caractère obligatoire des réponses à l'ensemble des questions posées.

Fait à

Le / /

Signature

Document à retourner complété et signé à :
CPCEA Retraite Supplémentaire
21, rue de la Bienfaisance
75382 Paris Cedex 08